

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	33
Représentés	9
Absent	1

Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2025

Votes	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le mercredi 24 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 17 septembre 2025, s'est réuni à Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Hassan AOUMMIS, Thierry BALIAS, Malika BENKAHLA, Kristian BOLLE-DALLIAH, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Terence ESSONE MENGUE, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Hacès SASU, Walid SAYADI, Billy SOMSOUK,

Étaient représenté.e.s :

M. Stéphane BANCE pouvoir à Damien DESROCHES
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Hamida BOUGUEROUA
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Kristian BOLLE-DALLIAH
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Ali ID ELOUALI pouvoir à Bénédicte HACHE
M. Franklin Lambert POUDY pouvoir à Tonino PANETTA
M. Moustapha THIAM pouvoir à Walid SAYADI

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Fixation de tarifs de location des centres de vacances du 1er janvier au 31 décembre 2026

Fixation de tarifs de location des centres de vacances du 1er janvier au 31 décembre 2026

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Julien BOURVEN,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant, l'intérêt pour la Commune d'accueillir un public plus vaste dans ses centres de vacances afin d'optimiser la gestion de ces derniers ;

Considérant, la nécessité de revaloriser les tarifs pratiqués par ces centres de manière régulière afin d'optimiser la gestion financière de ceux-ci.

Vu la Vie Educative / Enfance / Petite Enfance / Centres Sociaux / Sports / Jeunesse / Action sociale / Handicap / Hygiène Santé du 11 septembre 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve et fixe comme suit à compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs de location des centres de vacances selon les différentes prestations (par personne et par jour) :

Pension complète	TARIFS INDIVIDUELS 2026	CHAMBRE INDIVIDUELLE DEMANDEE
Accueil de groupes avec linge de lit	62 €	77.50 €
Accueil de groupes sans linge de lit	57 €	72.50 €
Réduction sur les prestations		
- Formation dans le domaine de l'animation pour les choisyens (sessions de B.A.F.A, B.P.J.E.P.S)	- 20 %	
- Choisyens	- 10%	
- Enfant de moins de 1an	GRATUIT	
- Enfant de 1 à 5 ans	- 20%	
- Enfant de 6 à 10 ans inclus	- 10%	
Accueil de groupes d'enfants avec blanchissage		
Pension complète + blanchissage		
Enfant moins de 11 ans	50 €	
Adulte et enfant à partir de 11 ans	57 €	
Pension complète + blanchissage + encadrement		
Enfant moins de 11 ans	65 €	
Adulte et enfant à partir de 11 ans	72.50 €	
Accueil de groupes d'enfants sans blanchissage		
Pension complète		
Enfant jusqu'à 11 ans	47 €	
Adulte et enfant de + de 11 ans	52 €	
Pension complète + encadrement		
Enfant moins de 11 ans	62 €	
Adulte et enfant de + de 11 ans	67 €	
Animation « découverte » adulte ou enfant (mise à	133 €	

Date de réception en préfecture : 09/10/2025
 Date de dépôt en transmission : 01/10/2025
 Date de réception préfecture : 01/10/2025

disposition d'un animateur)	72.50 €	
Option transport (par personne et aller/retour)		
Morillon	114 €	
Penthièvre	94 €	
Demi-pension	TARIFS INDIVIDUELS 2026	CHAMBRE INDIVIDUELLE DEMANDEE
Accueil de groupes adultes avec linge de lit	52 €	67 €
Enfants ½ pension	47 €	
Commensaux		
Repas	24.50 €	
Nuit et petit-déjeuner + draps	37 €	
Nuit et petit-déjeuner sans drap	32 €	
Nuit sans petit déjeuner + draps	25.50 €	
Nuit sans petit déjeuner sans draps	21.50 €	
Autres		
Location de la salle polyvalente seule	362 € / jour	
	181 € / demi-journée	
Location de la salle polyvalente + vaisselle + utilisation du lave-vaisselle	566 € / jour	
	283 € / demi-journée	
Location sonorisation portable amplifiée+ micro	32 € / jour	
Location sonorisation portable amplifiée+ micro	21.50 € / soirée	
Location vidéo projecteur	32 € / jour	
Location vidéo projecteur	21.50 € / soirée	
Location de raquettes	5 €	
Location de casques	3 €	

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire ou à défaut son représentant à signer les conventions de location et tous documents afférents des centres de vacances à compter du 1^{er} janvier 2026.

ARTICLE 3 : Décide de facturer au prix coûtant toute prestation supplémentaire.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 24 septembre 2025

Pour extrait conforme,
Tonino PANETTA
Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20251001-DEL-25-091-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025

